

font l'honneur de me visiter, cela ne m'a pas été très agréable au début. Je dois confesser pourtant que j'avais sans doute une vocation spéciale, car l'accoutumance m'est venue fort vite. Si j'ai fait quelques grimaces pour les premiers, je me suis bronzer dès la troisième ou quatrième douzaine. Maintenant, avec l'âge, il passent, ils passent, c'est une merveille ! Les choses en sont même arrivées au point que, si je n'avais pas mon crapaud, le matin, il me m'inquiérait. Positivement, je serais pareil à ces vieilles gens à qui l'on supprime leur déjeuner habituel, café au lait ou chocolat, ce qui les emplit de marasme pour la journée entière. Moi si je n'avais pas mon crapaud, je serais mou, inquiet, désanchanté, sans courage aucun, en un mot ce qu'on appelle un propre à rien.

Essayez de ce plat-là, vous dis-je !

DÉGUSTATEUR.

L'AFFAIRE SHORTIS.

Sous ce titre, le brillant avocat criminaliste M. H. C. St-Pierre, vient de publier son plaidoyer en faveur de Shortis, l'assassin de Valleyfield. Tous savent que le Maître a réussi à sauver son client de la corde. Nous n'avons pas à nous prononcer sur la valeur de la cause qui était confiée à notre ami, mais ce que nous pouvons dire, c'est que M. St-Pierre a fait un plaidoyer magistral et le succès qu'il a obtenu le prouve.

Le volume, de 475 pages, a été publié par la maison C. O. BEAUCHEMIN ET FILS, 256 et 258 rue St-Paul, et fait honneur à cette excellente maison.

LORD DUFFERIN

Je devrais dire : marquis de Dufferin et Eva, depuis le 12 novembre 1888. Son nom est si connu à Paris, sa personnalité diplomatique y a tenu un tel rôle pendant ces quatre dernières années, que le sujet semble échapper désormais à l'actualité. Il n'en est rien. Par exception ou par privilège, je ne sais lequel des deux au juste, l'honorable ambassadeur est rentré inopinément dans ce domaine, et voici comment : Les agents diplomatiques de la Grande-Bretagne prennent leur retraite à soixante-dix ans. Nul n'ignorait, dans le cercle des intimes de lord Dufferin, qu'il s'apprêtait à suivre la voie commune, mais comme l'échéance fatale ne se dessine encore que dans un lointain de six ou sept mois, on n'y songeait pas jusqu'ici, et on se

serait bien gardé, à plus forte raison, d'y faire la plus petite allusion.

Les choses en étaient là, lorsque tout à coup, à la fin du mois d'octobre, les journaux de Londres annoncèrent la retraite de lord Dufferin. On apprit en même temps qu'il venait de résigner en faveur de son chef, le marquis de Salisbury, les titres de constable de Douvres et de Gardien des Cinq-Ports, confiés à ses mains par la libéralité de la Reine, quelques semaines avant sa nomination à Paris, à la fin de 1891. Cette dernière résolution fut l'objet de nombreux commentaires ; on en conclut généralement que la retraite de l'ambassadeur devait être imminente, puisque le marquis de Salisbury s'attribuait déjà une partie de ses dépouilles.

Je me hâte d'ajouter que tous ces commentaires étaient sans fondement. De sa propre initiative, avec beaucoup de dignité et de désintéressement, lord Dufferin, à la veille de quitter le service actif, a mis à la disposition du premier ministre ses fonctions de *Lord warden*, encore que, d'après la tradition, il eût dû les conserver jusqu'à sa mort. Dans une lettre au maire de Douvres, dont j'ai le texte sous les yeux et qui est datée de Paris, il explique les motifs de sa détermination. Ayant l'intention, écrit-il, de se retirer l'année prochaine dans ses terres d'Irlande, il ne lui serait plus possible, à partir de ce moment, de s'acquitter avec conscience de ses fonctions spéciales, et il préfère les abandonner tout de suite. Mais le coup était porté et l'on désigna aussitôt le successeur de lord Dufferin, comme ambassadeur à Paris.

N'empêrons pas de si loin sur les événements ; lord Dufferin ne quittera qu'un mois de mai 1896, l'hôtel de la rue du Faubourg-Saint-Honoré.

* *

Lord Dufferin, lorsqu'il arriva à Paris, y était précédé d'une grande réputation. Il avait dirigé à Saint-Pétersbourg et à Constantinople des ambassades importantes, qui l'avaient familiarisé depuis dix ans avec tous les secrets de la politique générale, et lui avaient permis même parfois de jouer, au profit de son pays, des rôles personnels de premier ordre. C'est une banalité, par exemple, de répéter ici qu'il fut, en 1882, l'instaurateur du protectorat anglais au Caire. Appelé ensuite à la vice-royauté des Indes, et enfin à l'ambassade de la Reine près le Quirinal, son action diplomatique sur ce dernier théâtre avait été de nouveau mêlée à des négociations, dont le patriotisme français n'a jamais méconnu le haut intérêt. Lord Dufferin fut donc accueilli parmi nous avec déférence ; mais tout le monde com-